

Demande de Permis de Construire

ATELIER INNOVE

CONSTRUCTION D'UNE UNITE D'EXTRACTION DE LAIT VEGETAL

Mars 2020

Bâtiment relevant de la législation sur les établissements classés et du code du travail

NOTICE DE SECURITE ET DE PREVENTION CONTRE L'INCENDIE

<u>COMMUNE DU PROJET</u> :	SAINT DENIS DE L'HOTEL (45500)
<u>ADRESSE PROJET</u> :	10 Rue de l'aérodrome
<u>RAISON SOCIALE</u> :	ATELIER INNOVE
<u>TEL</u> :	02 38 46 30 00
<u>ARCHITECTE</u> :	SARL Christelle DAVAL 24, rue Pierre Sépard 35200 Rennes Tél. 02-23-25-35-37
<u>ACTIVITE PRINCIPALE</u> :	Extraction du lait de soja et autres céréales.

Le site est classé sous le régime des Installations classées (voir PC25) sous les rubriques :

- **1510** → Stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieur à 5000m³ mais inférieur à 50 000m³ → **Déclaration**
- **2910** → Combustion, fusion, cuisson ou traitement, en mélange avec les gaz de combustion, des matières entrantes, supérieur à 1MW mais inférieure à 20MW → **Déclaration**
- **2221** → Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale à l'exclusion des produits issu du lait et des corps gras → **Autorisation**
- **4735** → Ammoniac → **Déclaration**

PRESENTATION DU PROJET

1. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT :

Le groupe LSDH est une société indépendante spécialisée dans l'élaboration et le conditionnement de tout liquide alimentaire en brique carton, en bouteille plastique et verre.

Le groupe LSDH souhaite élargir ses compétences par la création de cette unité d'extraction de lait végétal.

Le bâtiment se décompose en « sous bâtiment » en fonction des différentes activités de l'unité (confer PC5) :

Les bâtiments B, D, I et J correspondent aux zones de réception des matières premières, **le bâtiment C** est la tour d'extraction de liquides, **le bâtiment A** abrite les lignes de production et **le bâtiment H** regroupe le stockage et l'expédition des produits finis.

Les locaux sociaux et administratifs sont répartis dans **les bâtiments E et F** et les locaux techniques sont regroupés dans **le bâtiment G**.

2. CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Nombre de personnes à travailler dans l'établissement :

- 60 personnes

❖ **Description des matériaux :**

L'unité de production (Bat A)

Les parois extérieures	Bardage métallique
La structure	Fermes treillis et portique en acier
La toiture	Bac acier + Isolation + Etanchéité,
Le plancher	Béton + collaborant
Les cloisons intérieures	Panneaux iso + cloisons sèches
Le sol	Résine et Béton surfacé quartz.
Le plafond	Panneaux iso

Les zones réceptions (Bat B, D, I et J)

Les parois extérieures	Bardage métallique double peau (bât D) et paroi REI120
La structure	Fermes portiques en acier
La toiture	Bac acier + Isolation + Etanchéité
Le plancher	Béton
Les cloisons intérieures	Panneaux iso + bardage double peau
Le sol	Béton surfacé quartz
Le plafond	Panneaux iso (bât J).

La tour d'extraction (Bat C)

Les parois extérieures	Paroi REI120 + bardage métallique
La structure	Béton + poutres métalliques pour le toit
La toiture	Bac acier + Isolation + Etanchéité
Le plancher	Béton
Les cloisons intérieures	Maçonnerie
Le sol	Béton surfacé quartz
Le plafond	Dalle béton

Les locaux techniques (Bat G)

Les parois extérieures	Paroi REI120 + enduit
La structure	Béton
La toiture	Béton + Isolation + Etanchéité
Le plancher	Béton
Les cloisons intérieures	Maçonnerie
Le sol	Béton surfacé quartz
Le plafond	Dalle béton

Les locaux sociaux et administratifs (Bat F et E)

Les parois extérieures	Bardage métallique
La structure	Fermes portiques en acier
La toiture	Bac acier + Isolation + Etanchéité
Le plancher	Béton + collaborant
Les cloisons intérieures	Doublage + cloison sèche
Le sol	Carrelage + sol souple
Le plafond	Dalle suspendues

❖ Installations préventives :

Isolation par rapport au tiers :

- L'unité de production est implantée à plus de 50 mètres des limites de propriété.

Isolation à l'intérieur du bâtiment :

- Paroi REI120 en périphérie de la tour d'extraction
- Tour d'extraction à 10m du bâtiment de production
- Bâtiment F (locaux sociaux, bureaux) éloigné de 10m par rapport aux bâtiment G et est protégé du bâtiment I par une paroi REI 120
- Les locaux techniques sont entourés de paroi REI 120
- Les locaux de charges sont coupe-feu 2 heures
- Les locaux électriques (TGBT et transfo) sont coupe-feu 2 heures
- Le bâtiment B est séparé du bâtiment A par une paroi REI120
- Les locaux de déchets sont protégés par des parois REI120

Accessibilité aux engins de secours :

- L'accès des secours au site se fait par l'entrée poids lourds sur la route de l'aérodrome. Le site dispose d'un accès adapté au trafic généré par l'établissement et aux services de secours.
- Les véhicules dont la présence est liée à l'exploitation de l'installation stationnent sans occasionner de gêne pour l'accessibilité des engins des services de secours depuis les voies de circulation externes à l'installation, même en dehors des heures d'exploitation et d'ouverture de l'installation.
- Une voie « engins » au moins est maintenue dégagée pour la circulation sur le périmètre de l'installation et est positionnée de façon à ne pouvoir être obstruée par l'effondrement de tout ou partie de cette installation.
- Les voiries internes du site sont de 7m de large pour le croisement des poids lourds

Cantonnement :

- Des écrans de cantonnement sont prévus en plenum du bâtiment de production (Bat A) (longueur supérieure à 60m et surface supérieure à 2000m²)

Désenfumage :

- Le bâtiment A est désenfumé suivant le code du travail, SUE = 1/200^e de la surface au sol
- Le bâtiment B est désenfumé par des exutoires de fumée à raison de 2% de la surface au sol (suivant ICPE).
- Le bâtiment I est désenfumé par des exutoires de fumée à raison de 2% de la surface au sol (suivant ICPE).
- Tous les escaliers comportent un dispositif de désenfumage.

Défense contre l'incendie :

- Extincteurs : le premier secours est assuré par des extincteurs en nombre suffisant : au moins un par niveau et au moins un extincteur à eau pulvérisée de 6 litres minimum pour 200 m² de plancher. Le plan de localisation de ces extincteurs, les issues de secours, le point de regroupement du personnel sera affiché dans l'établissement.
- Sprinklage
- Une colonne sèche avec accès direct au services de secours est implantée dans le bâtiment C

Signalétique :

- Les issues de secours seront signalées par des blocs autonomes de secours.

Issues de secours :

- 16 issues de secours de 1 unité de passage.
- 2 issues de secours de 2 unités de passage.

Un plan d'évacuation du personnel en cas d'incendie est prévu dans les vestiaires et proche des lieux de travail.

Moyens en eau

- 2 bâches incendie de 240m³ équipées d'aires d'aspiration.

❖ Prévention de la pollution des eaux:

- Une réserve de récupération des eaux incendie enterrée a un volume de 2000 m³. En cas de pollution et/ ou d'incendie, ce bassin servira de bassin de rétention après fermeture de la vanne de coupure.
- Un bassin d'infiltration des eaux de pluie de 4079 m³.

❖ **Installations techniques :**

L'installation électrique est conforme à la norme C15100.

Certifié exact, à,
Le

Maître d'ouvrage

Patrice Soutif
Directeur industriel
De la Société
ATELIER INNOVE

Architecte DPLG

Christelle DAVAL
Architecte DPLG
ARCHITECTURE ADENT